Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

55ème session du Conseil des droits de l'homme

Point

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités

Genève, le 21 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse félicite le Rapporteur spécial pour sa nomination et le remercie pour son rapport.

La Suisse est convaincue que la participation des minorités dans toutes les sphères de la société contribue à la stabilité politique et sociale, et qu'elle est également une condition nécessaire pour la résolution et la prévention des conflits. En tant que pays fondé sur les principes du pluralisme, la Suisse souhaite rappeler qu'il est de notre responsabilité, à nous les Etats, de nous engager pour la protection des minorités et de leurs droits. En Suisse, la population est activement sensibilisée à la diversité culturelle, religieuse et linguistique, par exemple en intégrant l'histoire et la culture des minorités dans les programmes éducatifs.

Dans son rapport, le Rapporteur spécial expose sept priorités dont la Suisse prend note. Il confère ainsi à son mandat un cadre concret et ciblé. La Suisse partage d'ailleurs l'appréciation juridique selon laquelle les droits des personnes appartenant à des minorités ne doivent pas être compris dans un vide juridique, mais font partie de la protection universelle des droits de l'homme dont bénéficient tous les individus.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

Monsieur le Rapporteur spécial, comment envisagez-vous la coopération entre les États et votre mandat pour garantir que les questions relatives aux minorités soient adéquatement prises en compte?

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve